



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Cluster Psychologie-Logopédie-
Éducation

Bachelier en Assistant en psychologie
Bachelier en Éducateur spécialisé en
accompagnement psycho-éducatif
Bachelier en Logopédie

Haute École de la Province de Liège
(HEPL)

Dylan Couck
Ophélie Creve
Françoise Stegen
Joris Thievenaz

11 juillet 2022

Table des matières

Psychologie-Logopédie-Éducation : Haute École de la Province de Liège	3
Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale.....	6
Critère A.....	7
Critère B.....	9
Critère C.....	12
Conclusion	14
Droit de réponse de l'établissement.....	15

Psychologie-Logopédie-Éducation : Haute École de la Province de Liège

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2021-2022 à l'évaluation continue du cluster « Psychologie-Logopédie-Éducation ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cluster, organisée en 2015-2016.

Dans ce cadre, Mr Dylan COUCK, Mme Ophelie CREVE, Mme Françoise STEGEN et Mr Joris THIEVENAZ, mandatés par l'AEQES et accompagnés par un membre de la Cellule exécutive, se sont rendus les 17 et 18 mars 2022 à la Haute École de la Province de Liège. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées *in situ* et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit les bacheliers Assistant en Psychologie, Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif et en Logopédie, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2016 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion du programme, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Ils désirent aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- Dylan Couck, expert étudiant
- Ophelie Creve, experte de la qualité
- Françoise Stegen, experte de la profession
- Joris Thievenaz, expert de l'éducation

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

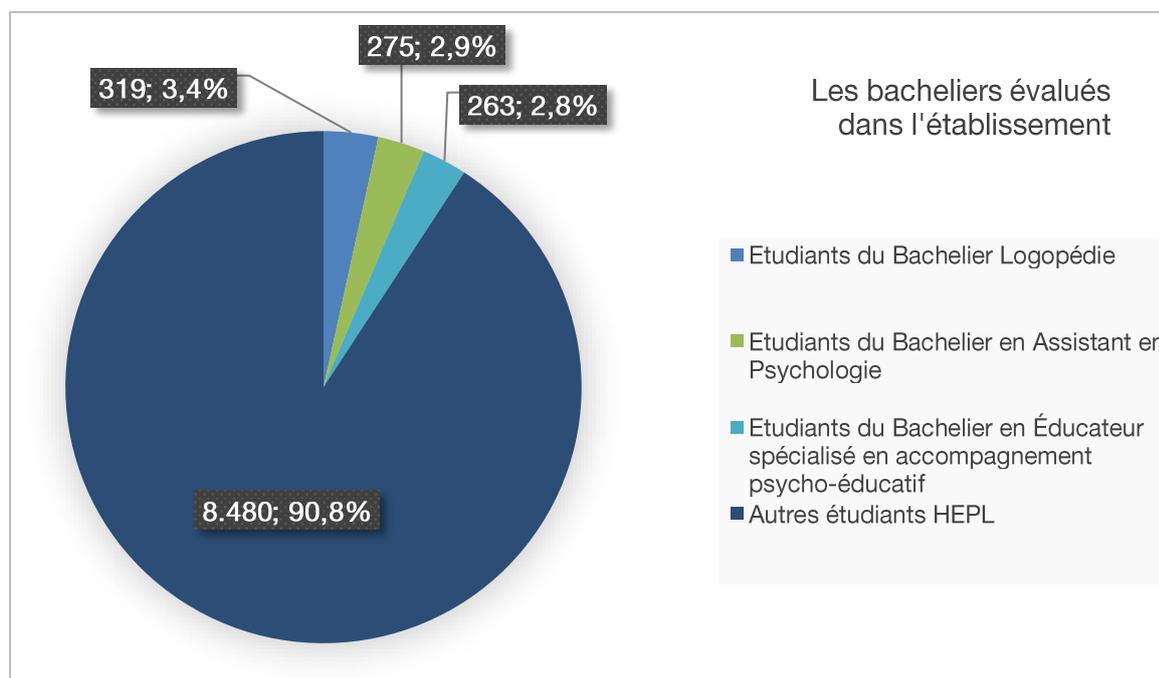
Présentation de l'établissement et du programme évalué

La Haute École de la Province de Liège (HEPL) résulte de la fusion en 2007 de trois hautes écoles (la Haute École Rennequin Sualem, la Haute École Léon-Éli Troclet et la Haute École André Vésale). Elle relève du réseau officiel organisé et subventionné par la Province de Liège, qui est son pouvoir organisateur.

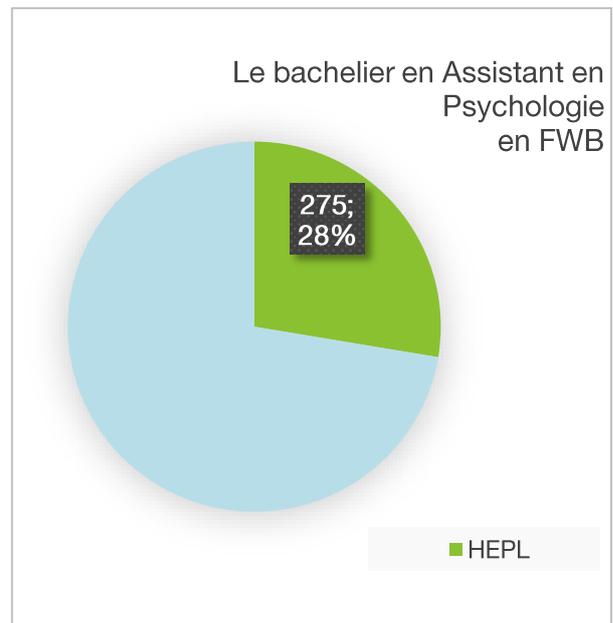
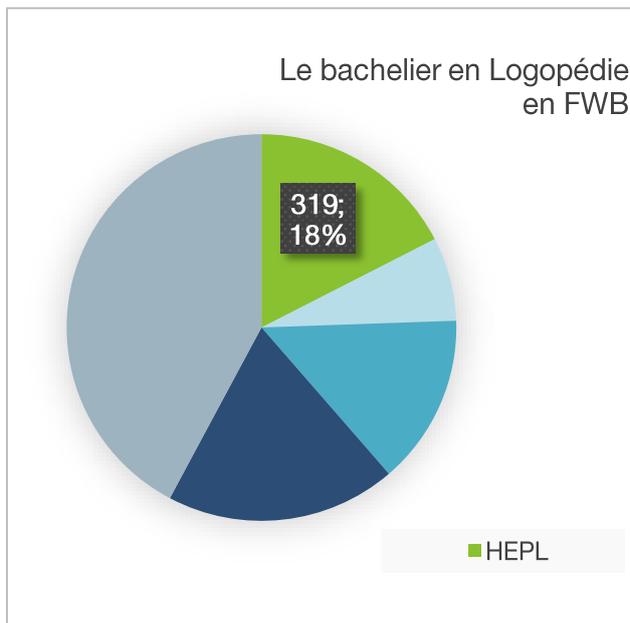
L'institution comporte sept départements (Sciences agronomiques, Sciences économiques et juridiques, Sciences psychologiques et de l'éducation, Sciences sociales et communication, Sciences de la Santé, Sciences de la motricité, Sciences et techniques) et dispense plus de 60 formations de type court ou long et 14 spécialisations. Ces dernières sont réparties, selon le domaine, sur onze implantations situées à Liège et dans sa Province.

Les bacheliers d'assistant en Psychologie, d'éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif et de logopédie sont regroupés dans le domaine général « Éducation & Psychologie » mais se trouvent tous les trois dans des départements différents. Le bachelier d'Assistant en Psychologie fait partie du département Sciences sociales et Communication situé sur le campus de Jemeppe. Le bachelier d'éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif appartient au département Sciences psychologiques et de l'éducation dont le campus est également à Jemeppe. Le bachelier de logopédie, quant à lui, relève du département Sciences de la santé et son campus se situe à Liège.

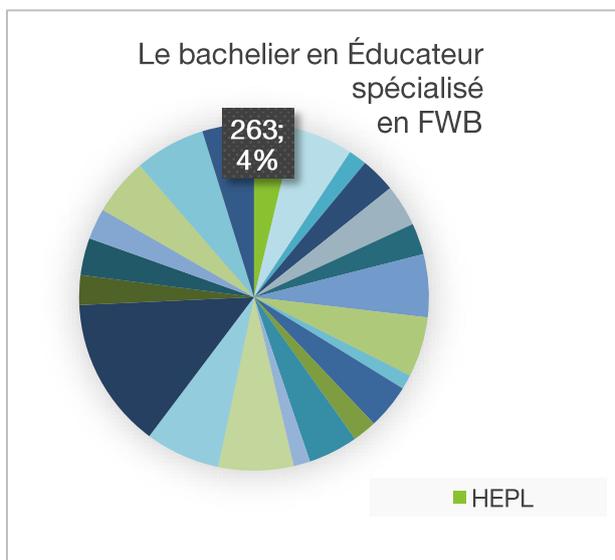
En 2019-2020, 319 étudiants sont inscrits au bachelier en Logopédie sur un total de 9.337 inscrits à la HEPL, soit 3,4 % des effectifs. Ces 319 étudiants représentent, par ailleurs, 18 % des étudiants inscrits à ce même bachelier sur un total de 1.829 étudiants pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles².



² Source : Dossier d'avancement des établissements et base de données SATURN, année de référence 2019-2020.



En 2019-2020, 275 étudiants sont inscrits au bachelier en Assistant en Psychologie sur un total de 9.337 inscrits à la HEPL, soit 2,9 % des effectifs. Ces 275 étudiants représentent, par ailleurs, 28 % des étudiants inscrits à ce même bachelier sur un total de 995 étudiants pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles³.



En 2019-2020, 263 étudiants sont inscrits au bachelier en Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif, sur un total de de 9.337 inscrits à la HEPL, soit 2,8 % des effectifs. Ces 263 étudiants représentent, par ailleurs, 4 % des étudiants inscrits à ce même bachelier sur un total de 7081 étudiants pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles⁴.

³ *Idem.*

⁴ *Idem.*

Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

Depuis l'évaluation complète du mois de mars 2016, l'établissement a vécu de nombreux changements que ce soit dans sa gouvernance, sa structure ou l'attribution de ses postes suite à une succession de personnel. La pandémie COVID-19 n'a pas simplifié le contexte, mais tout cela a été porteur de très belles évolutions.

En début d'année civile 2019, un changement de Directeur-Président (D-P) a été opéré suite au départ à la retraite de la personne anciennement en poste. L'une des premières actions principales réalisées par la nouvelle Directrice-Présidente a été de compléter la fiche de fonction des coordinateurs qualité ainsi que celle des coordonnateurs qualité. L'objectif principal de cette action était de rendre transparents les rôles de chacun, et ce pour tout le personnel de la HEPL.

Le comité a noté un véritable suivi des recommandations de l'évaluation précédente et la démarche qualité se situe tant au niveau quantitatif que qualitatif. Par exemple, la HEPL a élaboré un plan stratégique et un plan d'action par bachelier, et ce, suite aux recommandations des experts en 2016-2017. Ce dernier est régulièrement actualisé. Actuellement, il existe une version courte ciblée sur 2 ans. Une cellule qualité a également été mise en place afin d'uniformiser la démarche qualité dans toute la Haute École (HE). Les cellules mises en place (par exemple la cellule d'appui pédagogique et numérique) sont bien connues de toutes les parties prenantes et ont été d'un grand soutien durant la crise sanitaire.

La culture qualité est bien installée dans les préoccupations et les activités des différents départements de la Haute École. Les changements intervenus s'inscrivent dans la continuité de la démarche qualité, dans la dynamique d'une amélioration continue suite à l'évaluation précédente de l'AEQES. Il existe une articulation structurelle entre la cellule qualité institutionnelle et les coordinateurs qualité, ce qui permet un alignement entre la démarche qualité de l'institution et les démarches des sections et départements. La HEPL dispose d'outils de gestion de la qualité en termes de questionnaires, concertations avec les parties prenantes et rencontres informelles avec les étudiants.

Concernant l'évolution du nombre d'étudiants, en logopédie, depuis l'afflux observé en 2014-2015, et grâce au tirage au sort pour les inscriptions des étudiants non-résidents, le nombre de diplômés reste très stable. Cette stabilité se retrouve également chez les éducateurs spécialisés. Par contre, chez les assistants en psychologie, et plus particulièrement, dans l'orientation clinique, une attention doit être accordée à une diminution du nombre de diplômés entre 2015 et 2020 (50% en 2019 et 70% en 2020) alors que le nombre d'étudiants en 3^e reste assez stable. L'explication serait un phénomène multifactoriel.

Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

CONSTATS ET ANALYSES

- 1 La démarche qualité est fortement ancrée dans la culture de travail de l'institution qui dispose de moyens importants pour la conduire de façon régulière suivant le rythme des différentes vagues d'expertise. D'une manière générale, les trois bacheliers ont été bien informés sur la démarche qualité préconisée au sein de l'établissement et sont ainsi en capacité de la mettre en place. La démarche qualité est déployée à la fois au niveau de la culture de travail et dans les différents outils qui sont mis en œuvre. Elle se traduit concrètement par l'engagement de la plupart des parties prenantes. Par rapport à la dernière évaluation, le développement dont le comité peut se rendre compte est qu'il y a un ensemble de réunions informelles, d'outils tacitement mis en œuvre qui sont aujourd'hui officiellement identifiés comme des composants en tant que tels du processus qualité et, dès lors, formalisés.
- 2 Toutefois, le comité des experts constate que la démarche qualité se heurte encore dans certains cas à de la résistance. Tous les membres de l'institution ne sont pas convaincus de la valeur ajoutée d'une approche systématique à long terme du contrôle de la qualité. Cela peut conduire soit à une approche trop formelle sans être convaincu de sa valeur ajoutée à long terme, soit à un manque d'intérêt qui peut se manifester par une résistance.
- 3 Une démarche qualité était déjà présente lors de la précédente visite dans chacun des trois bacheliers. Depuis la désignation d'une cellule qualité, la HE poursuit l'instauration de cette démarche. Il faut cependant du temps pour la développer, le fait qu'il y ait des coordonnateurs qualité dans chaque cursus est un grand atout. La coordination du processus qualité au sein de l'établissement fait l'objet d'une délégation structurelle du temps de travail. Outre la désignation d'un coordonnateur qualité, l'établissement a fait le choix d'octroyer du temps de façon pérenne tout au long de l'année et indépendamment des visites. Le comité constate très positivement cet investissement.
- 4 Depuis la précédente visite, l'impact le plus visible de la démarche qualité concerne l'amélioration des ressources mises à disposition des étudiants que cela soit sur le plan matériel et pédagogique. Cependant, le comité a aussi pu constater que l'infrastructure qui est à disposition des étudiants et des enseignants n'est pas sur tous les campus à la hauteur des exigences pédagogiques. Par exemple, un accès internet WiFi est indispensable pour l'enseignement contemporain mais le comité a compris des interlocuteurs qu'une connexion WiFi n'est pas disponible de manière égale partout, et en particulier pas sur le campus Barbou, en plus de la vétusté des locaux sur ce site.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité est d'avis que la HEPL est sur la bonne voie en termes de d'amélioration continue de la démarche qualité et recommande de continuer à déployer cette démarche qualité d'une façon formelle au sein de l'établissement afin de vaincre les résistances.
- 2 Le comité d'experts recommande de continuer à favoriser le dialogue et la collaboration entre les coordinateurs et les coordonnateurs de qualité afin d'instaurer une coopération qui va dans les deux sens : *top-down*, mais également *bottom-up*. C'est-à-dire favoriser la communication de la direction et des coordonnateurs vers les employés et les enseignants (*top-down*), mais également une communication qui démarre des enseignants et coordinateurs vers la direction (*bottom-up*). La méthode *top-down* apporte de la clarté, de l'ordre et est relativement facile à mettre en œuvre. La méthode *bottom-up* s'efforce de tirer le meilleur parti de ses employés et essaie de tirer le maximum en termes de créativité, d'énergie et d'innovation. En lien avec la recommandation précédente, cette méthode de communication est à privilégier afin de diminuer la résistance.
- 3 Le comité est d'avis que cette la préoccupation technologique concernant le campus Barbou doit être prise au sérieux et mérite un suivi adéquat afin que la qualité d'enseignement puisse être garantie également de cette façon.

Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSES

- 1 Le comité constate que l'établissement utilise trois types de plateformes pour la communication. Les trois plateformes sont connues des étudiants et enseignants. L'école virtuelle et la plateforme Teams sont bien élaborées. Toutefois, ces trois plateformes ne sont pas toujours utilisées de façon systématique par toutes les parties prenantes, ce qui peut conduire à une augmentation de la charge de travail, à une possible redondance dans la diffusion des communications et à un manque de clarté dans la recherche d'informations.
- 2 Le comité constate qu'une recommandation exprimée lors de la précédente évaluation en 2016 concernant la socialisation avec le milieu de la recherche en sciences sociales n'a, pour l'instant, pas donné lieu à des actions effectives. Il y a derrière cela au moins quatre types d'enjeux :
 - celui de la formation continue des enseignants qui, en s'investissant dans des projets, manifestations ou réseaux à caractère scientifique, pourraient bénéficier de nouveaux apports de connaissances en lien avec leur spécialité et les évolutions du métier ;
 - celui de l'amélioration continue du contenu des enseignements dispensés dans chaque matière et des méthodes qui accompagnent la transmission des savoir ;
 - celui de la prise en compte des problématiques émergentes et des nouvelles questions vives qui traversent le secteur ;
 - celui de l'établissement de nouvelles formes de partenariats à l'externe avec des réseaux de réflexions ou de recherches (centres de recherches en SHS, réseaux d'échange, programmes de recherche-action, etc.).
- 3 Le comité observe que le centre de documentation qui est mis à disposition des étudiants, répond à leurs besoins. Celui-ci est fréquemment investi par les étudiants des différents cursus, que ce soit dans une optique de recherche documentaire ou plus simplement comme un espace de travail personnel.
- 4 Les SWOT des différents cursus ainsi que leur plan d'action sont modifiés en fonction des contenus des différentes réunions. Les autorités déterminent chaque année les actions à travailler, et ce, suite à l'analyse approfondie des faisabilités. Un document « fiches actions » assure le suivi des actions réalisées. Ces fiches sont hiérarchisées par année académique. Elles sont disponibles sur Teams dans le fichier Excel « Calendrier et Plan de Suivi ». Ce document constitue donc un outil évolutif dans la mesure où une version actualisée, intégrant les nouveaux changements, est réalisée chaque année.

- 5 Le comité a pu constater que le thème de la charge du travail est très présent chez les différents interlocuteurs. Par exemple, les devoirs qui doivent être pris en charge et les différents délais à respecter sont une source d'inquiétude pour certaines parties prenantes.
- 6 Le comité a également pu noter que les étudiants déplorent l'absence d'une semaine blanche, temps de repos nécessaire et bien mérité après le premier semestre, vu les tâches, stages ou travaux qu'ils doivent continuer à réaliser. Dès lors, la charge de travail étant conséquente, cette semaine ne leur permet pas de récupérer ou de participer à des activités « récréatives ».
- 7 Le comité relève que les journées pédagogiques sont bien connues par les enseignants et signifient beaucoup pour leur formation continue. Le comité a compris que ces journées pédagogiques se font par bachelier/département et souligne positivement l'organisation de ces journées.
- 8 Le comité constate que les étudiants sont bien au courant de l'évaluation des stages et des critères relatifs à leur évaluation. Quant aux périodes de stages, celles-ci suffisent pour les étudiants, sauf pour ceux du bachelier éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif (il s'avère que la période en deuxième année est trop courte).
- 9 Par ailleurs, concernant les stages, le comité salue plusieurs initiatives telles que la pratique réflexive professionnelle où les étudiants décrivent des situations professionnelles vécues, les stages en binôme, etc.
- 10 En ce qui concerne les TFE, le comité constate que la différence entre les rapports de stage et les travaux de fin d'études semblent être trop mince dans certains cas. En effet, des étudiants réalisent un TFE sur la pratique de leur stage en 3^{ème} année. La thématique du TFE était au préalable au choix de l'étudiant mais vu le nombre croissant d'étudiants cela devenait compliqué d'un point de vue organisationnel. De plus, le fait de construire un TFE peut représenter une difficulté pour certains étudiants. Ils réalisent donc leur TFE sur la pratique du stage de 3^{ème} année. Les supervisions sont collectives et non obligatoires mais fortement recommandées. Cette mise en œuvre génère plus de travail du côté des enseignants. Toutefois, le taux de réussite a augmenté. Notons que ce constat concernant les TFE ne s'applique pas à la formation des logopèdes où les supervisions sont systématisées et individualisées et où les TFE ne sont pas liés aux rapports de stage.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité recommande de favoriser une uniformité institutionnelle dans l'utilisation des différentes plateformes afin que celle-ci soit claire pour les enseignants et les étudiants. Le comité recommande donc un alignement dans l'emploi des plateformes mises à disposition et, plus spécifiquement, un suivi de cet alignement par tous les enseignants, et ce, afin de générer un gain de temps et d'efficacité.
- 2 Une recommandation consiste ainsi à se rapprocher des réseaux de recherche, à impulser la participation à des études ou à se doter d'outils de veille scientifique qui permettent l'accès aux nouvelles problématiques, questions vives et connaissances dans chaque secteur d'activité. Il y a plus fondamentalement derrière cet enjeu de rapprochement avec le milieu de la recherche, la possibilité de s'ouvrir et de s'inscrire dans de nouveaux réseaux à l'interface entre les problématiques professionnelles et scientifiques. Une option consiste par exemple à initier avec d'autres établissements ou structures proches des collaborations pouvant par exemple prendre la forme de

recherche-action conduite de façon collective et sur des chantiers transversaux et fédérateurs.

- 3 En lien avec la recommandation précédente (importance d'un rapprochement avec le milieu de la recherche), une piste de développement consisterait à mettre en place un outil ou un espace dédié à la veille de l'actualité scientifique, de la recherche en lien avec les différents corps de métiers. Cet outil, afin d'être inscrit dans les pratiques de recherche documentaires des étudiants, pourrait par exemple faire l'objet d'un travail collectif porté par un ou plusieurs groupes d'élèves dans le cadre d'un projet collaboratif.
- 4 Le comité suggère d'explorer le programme des trois bacheliers afin de trouver des leviers qui permettraient d'alléger les tâches et les évaluations et de grouper certains travaux personnels. Cette démarche n'aurait pas pour but de gommer tout ce qui est mis en place à l'heure actuelle, mais de centraliser certaines tâches pouvant contenir l'évaluation de plusieurs compétences et, ainsi, éviter la superposition de certains travaux et la redondance dans les enseignements. Cette action favorise une réflexion sur la situation actuelle et pourrait créer un moment de respiration dans la charge de travail de chacun.
- 5 Le comité est d'avis que la semaine blanche devrait être respectée le plus possible afin que les étudiants aient un moment de vrai repos dans le calendrier de l'année académique.
- 6 Le comité suggère de dépasser « les frontières » des différents cursus et départements et de prévoir une journée où les tous enseignants de la HEPL n'ont pas de cours et sont libres de pouvoir participer librement afin d'apprendre à connaître d'autres collègues.
- 7 Le comité suggère une prolongation de la période de stage pour le bachelier éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif de deuxième année de sorte que les trois périodes de stages dans les trois blocs aient un suivi logique au niveau des compétences et surtout au niveau du temps investi.
- 8 Le comité encourage d'échanger sur ces expériences de stage au-delà des départements afin de partager les bonnes pratiques, par exemple durant une journée pédagogique.
- 9 Le comité suggère de revoir les finalités des rapports de stage et des TFE et d'intégrer davantage la recherche dans ces derniers. Il s'agirait ce faisant d'aider les élèves à réaliser des liens entre :
 - ce qu'ils observent, vivent et ressentent sur le terrain de stage ;
 - les analyses réflexives qu'ils en retirent a posteriori ;
 - les connaissances disponibles sur la question, élaborées dans le même domaine ou des secteurs proches.

Cette proposition recoupe ainsi de ce point de vue celle formulée plus haut quant à la nécessité de réaliser des liens entre les pratiques professionnelles et les savoirs constitués par les SHS en lien avec ce type de métiers.

Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

CONSTATS ET ANALYSES

- 1 Le comité relève la formalisation du système de management de la qualité, entre autres, par le biais de questionnaires de satisfaction qui sont gérés au niveau institutionnel. Il y a également un investissement de l'ensemble des parties prenantes dans le processus via un dialogue transversal. Le comité constate qu'il existe une structure favorisant la participation et l'implication des étudiants. Les délégués de classe et les étudiants, en général, apprécient particulièrement cette ouverture, dont le comité a pu remarquer qu'elle existe dans les deux sens.
- 2 Le comité constate qu'au sein des trois bacheliers des initiatives sont prises, au niveau informel, pour impliquer les étudiants dans le souci permanent de la qualité de l'enseignement. Par exemple : le fait que certains enseignants passent des questionnaires par écrit aux étudiants sur la qualité de l'enseignement à la fin de chaque année. Ces questionnaires informels viennent s'ajouter au processus des EEE qui est géré, quant à lui, de manière formelle au niveau institutionnel.
- 3 Le comité estime que le développement des EEE comme nouvel instrument, qui vient au-dessus les outils et questionnaires propres aux enseignants et aux sections, est quand même favorable. Les EEE permettent de récolter des données structurellement qui puissent nourrir la dynamique continue d'amélioration de l'enseignement.
- 4 Le contact avec le monde professionnel est très bien apprécié par les étudiants. Le comité a aussi constaté qu'il existe des liens structurels dans le cadre des stages et des TFE entre les programmes et le monde professionnel. Néanmoins, il apparaît que les représentants des milieux professionnels sont encore peu utilisés comme caisse de résonance dans la démarche qualité et dans les révisions des programmes/du contenu. Le comité pense que ces représentants peuvent apporter un regard supplémentaire sur la politique et le contenu des programmes.
- 5 Le comité constate qu'au sujet des alumni, les trois bacheliers n'ont pas une politique explicite, mais qu'il existe une volonté commune de mieux les suivre après leur diplomation. Le comité souligne positivement des initiatives telles que la soirée découverte à thèmes et les journées de séminaires, mais remarque qu'elles ne sont pas cadrées dans une politique spécifique. Le comité constate également que des actions sont prévues dans le nouveau plan stratégique, comme la mise en place d'une base de données alumni, afin d'inciter les sections à réfléchir à leur politique concernant leurs anciens étudiants. Ceci permettra de les questionner sur, par exemple, l'adéquation du contenu des enseignements par rapport à la réalité du marché du travail ou de mettre en contact les nouveaux et anciens élèves pour qu'ils puissent échanger leurs expériences.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité encourage l'établissement à continuer à donner la priorité à ces démarches formelles afin que l'établissement puisse assurer la qualité au niveau des formations et enseignements. Le comité recommande de continuer sur l'élan de l'implication des délégués de classe et de continuer à favoriser le dialogue transversal.
- 2 Le comité suggère de continuer à maintenir les contacts personnels avec les étudiants en ce qui concerne leurs satisfactions sur les enseignements et la formation en général. Toutefois, il demande de revoir les manières de le faire au niveau informel afin d'acquiescer ces informations de manière anonyme. La numérisation et les supports numériques tels que Microsoft Forms, Lime Survey, ou autres peuvent soutenir cela et mèneront cette démarche vers une efficacité et un gain de temps pour les enseignants ainsi que les coordonnateurs de qualité.
- 3 Sachant que le déploiement des EEE est dans sa phase initiale, le comité est d'avis que l'exploitation des informations recueillies pourrait être renforcée. Les équipes enseignantes peuvent davantage être maîtres des programmes en prenant collectivement des décisions, basées sur les résultats des EEE, qui concernent la politique des sections et l'organisation de l'enseignement et qui dépassent la pratique individuelle de chaque enseignant.
- 4 En ce qui concerne l'implication du monde professionnel, le comité suggère de renforcer cette implication et de la rendre structurelle, entre autres comme une caisse de résonance pour des questions concernant l'évaluation ou l'évolution future des programmes. Il sera important de faire entrer le regard extérieur dans les trois cursus afin d'être au courant des nouvelles tendances, de sortir soi-même de sa bulle connue et d'enrichir la réflexion sur le contenu et la politique des trois bacheliers.
- 5 En ce qui concerne le contact avec les alumni, le comité encourage les différentes sections à s'inscrire dans les actions prévues dans le plan stratégique institutionnel.

Conclusion

La HEPL montre un déploiement de la démarche qualité au service d'une amélioration continue et pérenne de ses programmes. Les trois bacheliers sont appréciés pour leurs aspects pratiques, leurs stages, l'expertise ainsi que l'ouverture des enseignants et le contact humain. L'augmentation des moyens alloués à la démarche qualité institutionnelle et l'augmentation des rencontres entre les différents coordinateurs permettront certainement à l'avenir une circulation de l'information encore plus efficiente.

L'évaluation des enseignements par les étudiants a été abordée régulièrement lors des réunions pédagogiques. Les SWOT sont aussi des occasions pour les étudiants de s'exprimer en groupe à ce sujet. Les étudiants se sentent entendus et savent vers qui se tourner en cas de soucis ou de questions.

Toutefois, le comité relève que les thèmes suivants devraient être des points d'attention : l'infrastructure/le matériel, la charge de travail des étudiants (plus spécifiquement un horaire équilibré et la répartition des tâches durant les différents blocs), la charge de travail des enseignants et une gestion de ressources humaines qui pourrait pallier de manière anticipative aux remplacements des enseignants malades pour une longue durée.

Concernant les liens avec la recherche (déjà souligné dans le précédent rapport), il reste encore de nombreuses pistes à explorer. La mission de « veille scientifique » n'est pas concrétisée. Au-delà de celle-ci, il s'agit plus fondamentalement de créer des liens effectifs avec des entités, équipes ou manifestations scientifiques qui viendraient enrichir la formation continue des enseignants et les contenus de cours dispensés.

Le comité souligne positivement les nombreuses initiatives prises pour la démarche qualité, l'implication des enseignants, des coordinateurs, des coordonnateurs, des responsables de stages et du TFE et de la direction. Il tient à féliciter toute l'équipe de la HEPL pour le travail déjà accompli dans les formations et dans le processus d'autoévaluation et les incite à continuer dans cette dynamique d'amélioration continue.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation continue
Psychologie-
Logopédie-Éducation
2021-2022

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Partie du rapport (A/B/C) n° de page, n° §	Observation de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité
académique dont dépend l'entité

Nom et signature du coordonnateur de
l'autoévaluation

Maryline Dohogne, directrice du
département sciences sociales et
communication



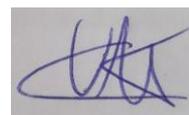
Julie REMICHE, directrice du
département sciences de la santé



Pierre-Philippe Dumont, directeur du
département sciences psychologiques et
de l'éducation

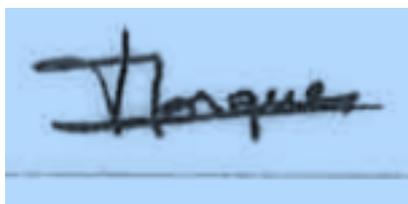


Julie Schaus



Christelle

Vanstipelen



M.Marques